

INFORMATEUR ROYAL

Magnette propose de taxer l'avion et d'investir dans le rail

Voici les autres mesures de sa note confidentielle

Voici les grands projets autour desquels Paul Magnette, l'informateur royal, mène les négociations et tente de rassembler une majorité, en vue de former un gouvernement fédéral. Ces projets figurent noir sur blanc dans une note censée rester confidentielle. Mais les fuites dans la presse flamande puis dans Le Soir ont fait le reste...

> **Au niveau de l'emploi**, Magnette propose d'étendre l'exonération des cotisations sociales pour les 2^e et 3^e emplois dans les PME. Il avance aussi la possibilité pour les travailleurs de démissionner, tout en conservant leurs droits au chômage. Et cela pour faciliter leur reconversion professionnelle et éviter les burn-outs « dont le coût est considérable pour les entreprises et pour la Sécurité sociale ». Pour les travailleurs pauvres, il propose de relever le salaire minimum à 14 € de l'heure (2.300 euros brut par mois) à l'horizon 2024. Bien dans l'air du temps, il demande l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

> **Au niveau de la migration**, l'in-

formateur royal plaide pour des procédures modernisées par rapport à la migration économique, « afin de faciliter l'accès au territoire des personnes répondant aux besoins du marché du travail. Même demande pour le regroupement familial « afin d'assurer plus de cohérence et l'intégration rapide des étrangers », avec un accent mis sur l'apprentissage des langues nationales. Paul Magnette veut supprimer le dispositif qui

3 milliards à investir dans les trains en 5 ans

permet l'enfermement des enfants. Il demande davantage de moyens pour l'appareil judiciaire en vue de lutter plus efficacement contre le trafic des êtres humains et des migrants en transit. Il souhaite aussi réduire les délais d'attente pour les demandes d'asile.

> **Au niveau du développement durable**, Paul Magnette parle d'une « transition vers une économie durable » et évoque une taxe sur les billets d'avion sur le mo-

dèle suédois, en tenant compte des catégories de billet, de la distance parcourue et de l'existence d'alternatives ferroviaires. Pour le rail, il demande que l'on investisse 3 milliards sur 5 ans dans la SNCB et Infrabel afin d'augmenter l'offre, améliorer la qualité du service, renforcer l'accessibilité du train et assurer un personnel en nombre suffisant. Afin de « garantir la performance » de l'entreprise publique en vue de la libéralisation du rail, il demande que l'on réfléchisse à fusionner SNCB et Infrabel.

Concernant les voitures de société, il veut arriver à un parc de véhicules « 0 émission » en 2023. Idem pour les taxis et les bus, en concertation avec les Régions.

> **Pour lutter contre la pauvreté**, Paul Magnette propose, pour l'horizon 2024, une pension minimum de 1.500 € net pour une carrière complète pour les indépendants, les salariés et les fonctionnaires. Coût estimé de cette mesure : 1,170 milliard d'€. L'âge de la pension serait maintenu à 67 ans avec une carrière complète fixée à 42 ans. La note mentionne aussi le relèvement de toutes allocations sociales au-dessus du seuil



La note devait rester confidentielle... © Belga

de pauvreté (coût pour l'État : 1,7 milliard d'€).

> **Au niveau sécurité et justice**, Paul Magnette parle de refinancer la police (surtout les services de proximité et les services centraux de la police fédérale) et veut des moyens supplémentaires pour informatiser la justice.

> **Au niveau du fonctionnement du pays**, il évoque le découplage

des élections régionales et fédérales. Et le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes. Il envisage aussi de supprimer le Sénat pour le remplacer par une assemblée mixte composée de citoyens tirés au sort.

Il plaide aussi pour la parité au gouvernement fédéral et progressivement dans tous les organismes publics. ●

BRÈVES

Énergie L'électricité belge parmi les plus chères

Seules les familles allemandes et danoises paient davantage que les Belges pour leur électricité au sein de l'Union européenne, indique mardi l'office statistique européen Eurostat, sur la base des chiffres pour le premier semestre de l'année. Le prix de l'électricité pour les familles européennes s'élève en moyenne à 21 € pour 100 kWh mais il existe des différences importantes entre les pays. La facture est la plus chère en Allemagne (30,9 € pour 100 kWh), devant le Danemark (29,8 €) et la Belgique (28,4 €). Pour le prix du gaz naturel par contre, la Belgique se situe sous la moyenne européenne avec 5,54 € pour 100 kWh (6 € en Europe). ●

Mali Crash d'hélicoptères : 13 militaires français tués

Treize militaires français de l'opération antidjihadiste Barkhane, dont six officiers, six sous-officiers et un caporal-chef, ont trouvé la mort au Mali dans la collision accidentelle de deux hélicoptères. L'accident est survenu lundi soir dans le Liptako, dans la région de Ménaka, aux confins du Mali, Niger et Burkina Faso, pendant une opération de combat. Un hélicoptère de combat Tigre est entré en



© Reuters

collision avec un hélicoptère de manœuvre et d'assaut Cougar, selon l'état-major des armées. Il s'agit de l'un des plus lourds bilans humains essuyés par l'armée française depuis l'attentat du Drakkar au Liban en 1983, qui avait fait 58 morts. Cet accident porte à 38 le nombre de militaires français tués au Mali depuis le début de l'intervention française en 2013. ●

Taxes Pression fiscale : la Belgique dans le top 3

La pression fiscale sur les entreprises a légèrement diminué l'année dernière en Belgique mais reste parmi les plus élevées en Europe et dans le monde, selon l'étude « Paying Taxes 2020 » publiée mardi par PWC et la Banque mondiale. La charge fiscale est passée de 57,7 % lors de l'exercice 2017 à 55,4 % en 2018, « grâce au tax shift », indique le rapport. Selon le classement annuel, la Belgique reste le troisième pays d'Europe en termes de pression fiscale sur les entreprises et le 63^e sur 189 économies étudiées dans le monde. Au niveau européen, elle est devancée par la France (60,7 %) et l'Italie (59,1 %). Le taux moyen de pression fiscale s'élève à 40,5 % dans le monde, contre 38,9 % dans les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). ●

PIERRE NIZET

ÉCONOMIE

Le Belge ne travaille pas assez, c'est prouvé !

La Belgique est l'un des pays en Europe où le nombre d'années passées au travail est le plus faible. Pour s'en rendre compte, il suffit de se pencher sur les dernières statistiques dévoilées par Eurostat, l'organe de l'Union européenne. Elles concernent l'année 2018 et les 28 pays de l'UE ainsi que la Turquie, l'Islande et la Norvège.

En Belgique, la moyenne réellement prestée au travail est de... 33,2 ans ! Soit deux ans de moins qu'en France, sept ans de moins qu'aux Pays-Bas et cinq ans et demi de moins qu'en Allemagne. Le pays où on travaille le plus longtemps est l'Islande avec une moyenne de 46,3 ans. Suivent la Suisse (42,7 ans), la Suède (41,9 ans), les Pays-Bas (40,5 ans) et la



Norvège (39,6 ans). Nous faisons partie des moins « gros » travailleurs, en compagnie de pays du sud de l'Europe comme la Turquie (29,4 ans), l'Italie (31,8 ans), la Grèce (32,9 ans) et la Bulgarie (33,1 ans). « La durée de carrière effective en Belgique bien parmi les plus faibles », constate-t-on à la FEB.

LE PROBLÈME DES 55-64 ANS

« Même s'il y a eu des réformes, on voit qu'en Belgique, il y a de nombreuses portes de sortie du marché du travail. En tout cas, davantage que dans les autres pays, qui font qu'à peine un peu plus de 1 travailleur sur 2 de 55 à 64 ans est effectivement à l'emploi ». Parmi les possibilités de départ anticipé, il y a le régime de chômage avec complètement d'entreprise (Ndlr, l'ancienne prépension), où la grande majorité des personnes sont encore aujourd'hui non-demandeurs d'emploi, « même si des réformes dans le bon sens ont été prises ». « Sur l'ensemble de la carrière, on observe qu'environ un tiers du total de la carrière représente des périodes assimilées (entre autres chômage) et ne correspondent pour établir le calcul de la pension, même s'il y a eu quelques adaptations au niveau du tarif pour l'assimilation ». Selon la FEB, ces périodes assimilées sont fort élevées en Belgique en comparaison aux autres pays. « Les assimilations et l'existence de ces possibilités de départ n'encouragent pas les individus à travailler effectivement plus longtemps ». ●

LOVE, DANCE & PARTY

BORN IN 90

ANIMÉ PAR SÉVERINE FERRER

WORLDS APART · KATRIN · BLACK BOX · LÅÅM
LARUSSO · BENNY B · PRINCESS ERIKA · MENELIK · TRAGÉDIE
GENERATION BOYS BAND / ALLAN THEO · FRANK | 2BE3 · CHRIS | G-SQUAD
MO'IZ | TRIBAL JAM · ZOUK MACHINE · ASSIA ...

**BRUXELLES
FOREST NATIONAL**

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 - 20H

INFO & TICKETS :
LIVENATION.BE · PROXIMUSGOFORMUSIC.BE

© 20050719602